

Mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) RI-RPA : Influenza

UNITÉ DE SOINS	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Unité de soins en RPA ➤ RI-SAPA 	
HORS UNITÉ DE SOINS	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Milieu de vie en RPA 	
SYMPTÔMES ET CONTAGIOSITÉ	
Symptôme clinique compatible avec l'INFLUENZA	Apparition soudaine de fièvre et toux (nouvelle ou aggravée) OU Apparition soudaine de fièvre OU toux (nouvelle ou aggravée) ET Au moins un symptôme suivant : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mal de tête ➤ Mal de gorge ➤ Douleurs musculaires ou articulaires ➤ Fatigue extrême
	Période de contagiosité
PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE	
Dépistage Résident	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En présence de symptômes compatibles avec l'influenza pendant la saison grippale, tester pour l'influenza <ul style="list-style-type: none"> ○ Test de dépistage aux Points de service locaux: CISSS des Laurentides (PSL) pendant la saison grippale ○ TAAN (multiplex) Les personnes qui n'ont pas la capacité de se déplacer pourraient être dépistées à la ressource selon les critères déterminés par le SAD. Demander à l'infirmière SAPA ➤ En présence de symptômes compatibles avec la COVID-19¹, tester pour COVID-19 et appliquer les mesures d'isolement gouttelettes-contact + (masque type N-95, protection oculaire, jaquette, gants)
Dépistage Travailleur de santé (TdeS) Et Travailleur qui est en contact avec les résidents	<p>Dépister les TdeS en présence de symptômes compatibles : (prescription requise d'un médecin)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Si positif : Retrait du travail ➤ Si négatif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Dépister pour COVID-19² en présence de symptômes compatibles ➤ Appliquer les mesures pour la population en général, si les tests sont négatifs. Mesures disponibles sur quebec.ca : Gestes pour limiter la transmission des maladies respiratoires infectieuses

¹ Ne pas tester les résidents qui ont eu la COVID-19 dans les 60 derniers jours sauf immunosupprimés

² Ne pas tester les travailleurs qui ont eu la COVID-19 dans les 60 derniers jours

Mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) RI-RPA : Influenza

EN PRÉSENCE D'UNE PERSONNE POSITIVE	
Unité de soins	<p>Garder le résident à sa chambre avec les précautions additionnelles gouttelettes-contact (masque médical, jaquette et gants)</p> <p>Jusqu'à 5 jours après le début des symptômes</p> <p>ET</p> <p>Absence de fièvre depuis 48 h (sans prise de médication pour la fièvre)</p> <p>ET</p> <p>Amélioration des symptômes depuis 24 h</p>
Hors unité de soins	<p>Mesures à appliquer par le résident</p> <p>Si fièvre</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Demeurer à sa chambre pour la durée de la fièvre <p>Si toux, mal de gorge ou congestion nasale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Porter le masque médical pour la durée des symptômes <p>Pour les 5 jours suivant l'apparition des symptômes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecter la distanciation ➤ Éviter les contacts avec les personnes vulnérables (idéalement, éviter les aires communes et la salle à manger) ➤ Éviter les événements sociaux non essentiels (ex. : activités de groupe du milieu de vie) <p>Mesure à appliquer par les travailleurs de santé</p> <p>Lors de soins aux résidents, appliquer les pratiques de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Port du masque médical en présence de symptômes respiratoires ➤ Port de la blouse et des gants si risque de contact avec du liquide biologique (ex. : soins hygiène, changement de culotte) ➤ Hygiène des mains aux 4 moments
Retrait du travail TdeS (unité de soins et hors unité de soins)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Retrait du travail jusqu'à 5 jours complets après le début des symptômes ➤ Lors du retour au travail, port du masque médical si des symptômes persistent
Mesures pour les contacts étroits résidents	<p>Unité de soins : Résident qui a séjourné dans la même chambre</p> <p>OU</p> <p>A reçu des soins d'un TdeS positif qui ne portait pas le masque médical</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer les précautions additionnelles gouttelettes-contact 72 h après le dernier contact avec le cas infecté et surveiller les symptômes ➤ Dépister si développe des symptômes <p>Hors unité de soins : Aucune mesure pour les contacts étroits</p>

Mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) RI-RPA : Influenza

Mesures pour les contacts étroits travailleurs	<p>Travailleur qui a donné des soins à un résident symptomatique ou positif sans port de masque, jaquette et gants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Surveillance des symptômes pour 72 h ➤ Port du masque médical 72 h ➤ Test de dépistage si développe des symptômes compatibles (prescription requise d'un médecin)
<p>MILIEU EN ÉCLOSION</p> <p>Sur une période de 10 jours, 2 résidents positifs sur l'unité de soins OU dans le secteur OU la résidence</p>	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer l'ensemble du personnel, les résidents, les familles et visiteurs de l'état de situation et des mesures qui seront en place ➤ Afficher à l'entrée du milieu de vie qu'une éclosion est en cours ➤ Lors d'un transfert de résident, aviser le centre receveur que le milieu est en éclosion ➤ Sensibiliser les résidents à faire l'auto-surveillance des symptômes si possible ➤ Rencontrer le personnel <ul style="list-style-type: none"> ○ Dresser un portrait de la situation ○ Rappeler l'importance de l'hygiène des mains aux quatre moments ○ Rappeler les symptômes de l'influenza ○ Rappeler l'importance de respecter les procédures de désinfection des petits équipements mobiles partagés et des surfaces de travail (ex. : chariot à médicament, ordinateur, téléphone, presse-pilule, espace de travail)
Mesure de prévention et contrôle des infections	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Encourager le port du masque médical par les TdeS sur l'unité de soins, la ressource ou le secteur touché <p>Mobilité des travailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Restreindre la circulation dans l'unité ou secteur en éclosion aux TdeS requis pour les soins ➤ Assurer la stabilité des TdeS sur l'unité/secteur en éclosion ➤ Si les TdeS ne peuvent être dédiés, terminer par les soins aux résidents sur l'unité en éclosion
Salle à manger	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser des places attirées aux résidents ➤ Favoriser hygiène des mains avant les repas et collations ➤ Éviter le partage de nourriture ou le matériel partagé sur la tables repas (ex. : salières, poivrières, bac d'ustensiles, etc.) ➤ Éviter de récupérer les aliments non consommés fournis
Aires communes ET Activités sociales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ suspendre les soins ou les services offerts par des travailleurs externes à l'unité (ex. : marche, soins des pieds, physiothérapie, animation, bénévolat, groupes communautaires, vente de journaux, coiffure) ➤ Reporter les visites porte ouverte du milieu ➤ Suspension des activités sociales ou de groupe du secteur touché sauf les services essentiels

Mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) RI-RPA : Influenza

Nettoyage et désinfection	<p>Mettre en place une fréquence de nettoyage et de désinfection des surfaces fréquemment touchées (<i>high touch</i>) dans les aires communes qui est supérieure à une fois par jour (plurifréquence).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Utiliser le guide Hygiène et salubrité dans les milieux de vie RPA, RI et CHSLD ➤ Établir des routes de travail afin d'augmenter les fréquences de nettoyage et de désinfection : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir une liste des <i>high touch</i> à nettoyer ○ Utiliser un produit virucide et homologué (numéro DIN) par Santé Canada en respectant le temps de contact humide des produits utilisés ○ Désinfecter les équipements/matériels de soins si utilisés <p>Lorsque l'isolement du résident est cessé</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Procéder au nettoyage et à la désinfection complets (surfaces <i>high touch</i> et <i>low touch</i>) de la salle de toilette et de la chambre
Proche aidant et visiteur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Donner accès aux équipements de protection individuelle (ÉPI) et offrir de l'assistance pour les enfiler et les retirer, au besoin ➤ Revoir les mesures de prévention des infections à l'arrivée
QUAND SIGNALER L'ÉCLOSION	<p>Unité de soins : Dès le début de l'éclosion, c'est-à-dire à partir de 2 cas dans l'unité de soins en 10 jours</p> <p>Hors unité de soins : Lorsque les critères d'intervention de la santé publique sont atteints, c'est-à-dire :</p> <p>Sur une période de 10 jours</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 15 % des résidents (minimum 3 résidents) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 20 résidents sont atteints dans le secteur touché
Direction SAPA ET Direction de santé publique (RPA) OU Service de prévention et contrôle des infections (RI)	<p>Direction SAPA à l'adresse suivante : rpa.sapa.ciesslerau@ssss.gouv.qc.ca</p> <p>ET</p> <p>Direction de santé publique à l'adresse suivante : maladies.infectieuses.ciesslerau@ssss.gouv.qc.ca</p> <p>OU</p> <p>Service de prévention et contrôle des infections (PCI) à l'adresse suivante : soutien.admin.pci.ciesslerau@ssss.gouv.qc.ca</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Compléter et envoyer le formulaire de signalement d'éclosion et la liste de cas disponible sur le site internet du CISSS des Laurentides : Outils de soutien - Gestions d'éclosion de COVID-19, d'influenza et de gastro